

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Justine

À une SÉANCE ORDINAIRE de la municipalité de Sainte-Justine tenue le 15 août 2024 à 19h30 à la Mairie, située au 167, route 204 à Sainte-Justine, à laquelle séance sont présents :

Siège #1 - Marcel Tanguay
Siège #2 - André Ferland
Siège #3 - Jean-Guy Labbé
Siège #4 - Réjean Labonté
Siège #5 - Doris Gilbert
Siège #6 - Linda Gosselin

Les membres du conseil municipal forment le quorum sous la présidence de Christian Chabot, maire.

Monsieur Gilles Vézina, directeur général et greffier-trésorier est présent.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

133-08-24

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 JUILLET 2024
- 4 - FINANCES
 - 4.1 - Comptes fournisseurs au 15 août 2024
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - INSPECTEUR MUNICIPAL
 - 6.1 - Service incendie
 - 6.2 - Travaux rue Langevin et route 204
 - 6.2.1 - Services de laboratoire au chantier
 - 6.2.2 - Directives de chantier
 - 6.2.3 - Financement temporaire - règlement no 230-24
 - 6.2.4 - Financement temporaire - Programme de la TECQ
 - 6.3 - Lignage de rues
 - 6.4 - Programme de prévention - Santé, Sécurité et Qualité du travail
 - 6.5 - TECQ 2024-2028
 - 6.6 - Parc industriel
- 7 - QUESTIONS DIVERSES
 - 7.1 - Oeuvre des loisirs
 - 7.2 - Centre sportif Claude-Bédard
 - 7.2.1 - Demande de soumission - réfection de la toiture
 - 7.2.2 - Mandat - architecte
 - 7.3 - Le réseau d'éclaireurs - projet pilote
 - 7.4 - Programme d'aide à la voirie locale
 - 7.5 - Assurances collectives
 - 7.6 - Semaine de la municipalité
 - 7.7 - MRC des Etchemins
 - 7.8 - Demande d'aide financière - couches lavables
 - 7.9 - Défibrilateur
 - 7.10 - Muni-express
 - 7.11 - Parentaïme
- 8 - CORRESPONDANCE
 - 8.1 - FQM
 - 8.2 - Ministère des Transports et de la Mobilité durable
 - 8.3 - TREMCA - Chaudière-Appalaches
 - 8.4 - Club Quad de la rivière Daaquam
- 9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par
Et résolu à l'unanimité:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que

ADOPTÉE

134-08-24

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 JUILLET 2024

Le procès-verbal de la séance du 4 juillet 2024 a été envoyé aux membres du conseil municipal.

Il est proposé par Doris Gilbert,
Et résolu à l'unanimité:

QUE le procès-verbal de la séance ci-dessus mentionnées soit adopté.

ADOPTÉE

4 - FINANCES

135-08-24

4.1 - Comptes fournisseurs au 15 août 2024

LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS AU 15 AOÛT 2024

N° chèque	Nom	Montant	Payé
C2400381	GILLES VEZINA	390,00	390,00
C2400382	FONDATION SANTÉ BEAUCE-ETCHEMIN	200,00	200,00
C2400383	FONDATION DU COEUR BEAUCE-ETCHEMIN	300,00	300,00
C2400384	A.D.M.Q. ZONE BEAUCE-COTE-SUD	183,96	183,96
C2400385	HYDRO-QUEBEC	1 037,64	1 037,64
C2400385	HYDRO-QUEBEC	37,01	37,01
C2400385	HYDRO-QUEBEC	326,37	326,37
C2400385	HYDRO-QUEBEC	2 531,60	2 531,60
C2400386	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	6 350,05	6 350,05
C2400387	SERVICES DE CARTES DESJARDINS	44,34	44,34
C2400388	SERVICES DE CARTES DESJARDINS	252,92	252,92
C2400389	BELL MOBILITÉ INC.	96,64	96,64
C2400390	OEUVRE DES LOISIRS	10 000,00	10 000,00
C2400391	BANQUE ROYALE DU CANADA	23 550,15	23 550,15
C2400392	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	44 628,35	44 628,35
C2400393	SOGETEL INC.	604,77	604,77
C2400394	HYDRO-QUEBEC	548,85	548,85
C2400394	HYDRO-QUEBEC	649,37	649,37
C2400394	HYDRO-QUEBEC	2 169,12	2 169,12
C2400395	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	250,00	250,00
	FRÉDÉRIK LAPOINTE	771,28	771,28
	YVAN GAGNON	683,10	683,10
	MARCO VENABLES	22,86	22,86
	ALEX BÉDARD	121,19	121,19
	PASCAL VACHON	897,84	897,84
C2400396	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	3 539,75	
C2400397	AON HEWITT	5 711,96	
C2400398	MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	13 339,29	
C2400399	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	4 928,31	
C2400400	MINISTRE DES FINANCES	358,84	
C2400401	ÉTHIER AVOCATS	673,13	
C2400402	SOGETEL INC.	8 580,85	

C2400403	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	54,00	
C2400404	MRC DES ETCHEMINS	63 195,00	
C2400405	COOP STE-JUSTINE	771,58	
C2400406	CONSTRUCTION ABENAKIS LTEE	36 049,26	
C2400407	HYDRO-QUEBEC	650,76	
C2400407	HYDRO-QUEBEC	454,11	
C2400407	HYDRO-QUEBEC	275,27	
C2400407	HYDRO-QUEBEC	76,96	
C2400407	HYDRO-QUEBEC	1 072,21	
C2400407	HYDRO-QUEBEC	526,72	
C2400407	HYDRO-QUEBEC	2 602,53	
C2400408	RÉGIE INTER DES ETCHEMINS	2 199,50	
C2400409	RÉGIE INTER DES DÉCHETS DE CJLLR	26 733,50	
C2400410	FQM SERVICES, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ	592,12	
C2400411	PAGES JAUNES INC.	169,60	
C2400412	BROUSSEAU SPORTS & FILS	1 690,36	
C2400413	SERVICE DE PNEUS AUDET ENR.	795,19	
C2400414	GOUDREAU ET GOUDREAU INC.	1 402,59	
C2400415	DÉPANNEUR SAINTE-JUSTINE	836,02	
C2400416	BELL MOBILITÉ INC.	96,64	
C2400417	PIÈCES D'AUTOS G.G.M. INC.	1 646,48	
C2400418	UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	140,03	
C2400419	ANNULÉ		
C2400420	SANI-ETCHEMIN INC.	4 570,26	
C2400421	LOCATION DE BEAUCE INC.	482,79	
C2400422	SIGNALISATION LEVIS INC.	294,23	
C2400423	CIMA, SOCIETE D'INGENIERIE	6 036,19	
C2400424	UAP INC.	637,94	
C2400425	LES HUILES DESROCHES INC.	1 926,31	
C2400426	EUROFINS ENVIRONEX	615,70	
C2400426	EUROFINS ENVIRONEX	421,39	
C2400426	EUROFINS ENVIRONEX	231,10	
C2400427	LE CENTRE DU CAMION (BEAUCE) INC.	346,00	
C2400428	M.R.C. DES ETCHEMINS	5 055,78	
C2400429	EMCO DISTRIBUTION LTEE	4 793,20	
C2400430	PRODUITS SANITECH	199,31	
C2400431	MAINTENANCE INDUSTRIELLE MOBILE	183,96	
C2400432	SEL DRUMMOND ENR.	9 312,98	
C2400433	GYRO-TRAC CORPORATION	359,21	
C2400434	SERVICES SANITAIRES D.F. DE BEAUCE	1 597,17	
C2400435	DATA2CLOUD.CA	88,36	
C2400435	DATA2CLOUD.CA	88,36	
C2400436	FOLO COMMUNICATIONS	240,30	
C2400437	GROUPE M.G.A.	585,55	
C2400438	COMMUNICATION RF TECH INC.	51,74	
C2400439	ICIMEDIAS	405,69	
C2400440	CEP FORENSIQUE INC	3 671,93	
C2400441	TRANSPORT GG	100,00	
C2400442	STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉE	4 643,88	
C2400443	SERGE CARRIER ET FILS	5 105,40	
	TOTAL	327 854,70	96 647,41
	SOLDE À PAYER	231207,29	
	ENCAISSE	204968,29	

Il est proposé par Doris Gilbert,

Et résolu à l'unanimité:

QUE les comptes ci-dessus mentionnés soient acceptés.

ADOPTÉE

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun sujet n'est discuté à cet item de l'ordre du jour.

6 - INSPECTEUR MUNICIPAL

6.1 - Service incendie

Le conseil est informé des dossiers en cours à la Régie des incendies notamment en ce qui a trait au remplacement des bonbonnes, au camion incendie et à la mutuelle de prévention.

De plus, comme le programme PRACIM a été fermé, la Régie des incendies pourra réaliser ses travaux pour y localiser les pinces de désincarcération.

6.2 - Travaux rue Langevin et route 204

136-08-24

6.2.1 - Services de laboratoire au chantier

Il est proposé par Jean-Guy Labbé,
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte l'offre de service pour le contrôle qualitatif des matériaux pour la réfection de la rue Langevin et de tronçons de la route 204 déposée par Nvira Environnement inc et ce, pour la somme de 54 790\$ plus taxes.

ADOPTÉE

137-08-24

6.2.2 - Directives de chantier

Il est proposé par André Ferland,
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte les prix soumis par Les Excavations Bolduc en lien avec les différents ajustements demandés dans les directives de chantier émises par CIMA+ pour un montant net de 11 194.23\$ plus taxes.

ADOPTÉE

138-08-24

6.2.3 - Financement temporaire - règlement no 230-24

Il est proposé par Marcel Tanguay,
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine autorise le financement temporaire d'un montant de 2 512 366\$ avec la Caisse Desjardins des Etchemins pour les travaux de réfection de la rue Langevin autorisés en vertu du règlement d'emprunt no 230-24;

QUE cet emprunt temporaire est rendu nécessaire pour la période d'attente du versement de la subvention de 1 884 266\$ provenant du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) 2023;

QUE le maire et le directeur général et greffier-trésorier soient autorisés par le présente à signer le contrat de financement temporaire à intervenir entre la Caisse Desjardins des Etchemins et la Municipalité de Sainte-Justine.

ADOPTÉE

139-08-24

6.2.4 - Financement temporaire - Programme de la TECQ

Il est proposé par Linda Gosselin,
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine autorise le financement temporaire d'un montant de 1 167 260\$ avec la Caisse Desjardins des Etchemins pour les travaux de réfection de tronçons de la route 204;

QUE cet emprunt temporaire est rendu nécessaire pour la période d'attente du versement de la subvention de 1 167 260\$ provenant du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023;

QUE le maire et le directeur général et greffier-trésorier soient autorisés par le présente à signer le contrat de financement temporaire à intervenir entre la Caisse Desjardins des Etchemins et la Municipalité de Sainte-Justine.

ADOPTÉE

140-08-24

6.3 - Lignage de rues

Il est proposé par Doris Gilbert,
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte la soumission déposée le 5 juillet 2024 par Durand Marquage et associés pour le lignage des rues et ce, pour la somme de 9 054\$ plus taxes.

ADOPTÉE

141-08-24

6.4 - Programme de prévention - Santé, Sécurité et Qualité du travail

Il est proposé par Réjean Labonté,
Et résolu à l'unanimité:

QUE dans le cadre du Programme de prévention Santé, Sécurité et Qualité du travail, le conseil municipal de Sainte-Justine nomme Josée Rochefort à titre d'agent de liaison SST;

QUE ledit conseil municipal autorise également Gilles Vézina pour agir au nom de la Municipalité de Sainte-Justine dans le cadre de la Politique de déclaration des lésions professionnelles.

ADOPTÉE

6.5 - TECQ 2024-2028

Le conseil est informé qu'un montant de 890 069\$ sera versé à la Municipalité dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028.

De plus, une bonification de 89 007\$ pourra être accordée à la Municipalité si elle respecte les critères d'écoresponsabilités prévus au programme.

6.6 - Parc industriel

Le conseil est informé de l'évolution de ce dossier.

7 - QUESTIONS DIVERSES

7.1 - Oeuvre des loisirs

Le conseil est informé des dossiers en cours à l'Oeuvre des loisirs notamment en ce qui a trait au dekhockey, aux tournois de balle-molle, de volleyball et de dekhockey, au camp de jour et à l'aménagement du terrain de pétanque.

7.2 - Centre sportif Claude-Bédard

7.2.1 - Demande de soumission - réfection de la toiture

Compte tenu du fait que l'appel d'offres a été lancé le 16 juillet, l'ouverture des soumissions a été reporté au 27 août 2024 à 14h00.

7.2.2 - Mandat - architecte

Le directeur général informe le conseil municipal qu'il a discuté avec l'architecte au dossier pour la préparation des plans et devis pour les travaux de reconstruction du bâtiment de services du Centre sportif Claude-Bédard.

7.3 - Le réseau d'éclairageurs - projet pilote

Le conseil est informé de l'évolution de ce dossier.

142-08-24

7.4 - Programme d'aide à la voirie locale

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Justine a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE la réalisation des travaux doit être terminée au plus tard à la fin de la troisième année civile à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée à la fin de la réalisation des travaux;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE l'aide financière est allouée sur une période de trois années civiles, à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE l'aide financière est répartie en trois versements annuels correspondant au total des pièces justificatives reçues jusqu'à concurrence de :

- 1) 40 % de l'aide financière accordée, pour le premier versement;
- 2) 80 % de l'aide financière accordée moins le premier versement, pour le deuxième versement;
- 3) 100 % de l'aide financière accordée moins les deux premiers versements, pour le troisième versement;

ATTENDU QUE les travaux effectués après le troisième anniversaire de la lettre d'annonce ne sont pas admissibles;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Jean-Guy Labbé,
Il est unanimement résolu et adopté

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine approuve les dépenses d'un montant de 50 000\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE

143-08-24

7.5 - Assurances collectives

Il est proposé par André Ferland,
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte le renouvellement proposé par les Assurances Roger Brousseau pour les assurances collectives avec Desjardins assurances et ce, à compter du 1er août 2024;

QUE ledit conseil municipal autorise également la couverture d'assurances Telus Santé pour les employés municipaux à compter du 1er septembre 2024.

ADOPTÉE

7.6 - Semaine de la municipalité

La Semaine de la municipalité se tiendra du 8 au 14 septembre 2024.

7.7 - MRC des Etchemins

Une rencontre d'information relative à l'invitation au lancement de l'appel à projets « Signature innovation » aura lieu le 29 août 2024 à Lac-Etchemin.

7.8 - Demande d'aide financière - couches lavables

Après avoir analysé cette demande d'aide financière relativement aux couches lavables, le conseil municipal convient de ne pas accorder d'aide financière et ce, par crainte de créer un précédent pour ce type de demande.

7.9 - Défibrillateur

Après avoir analysé la situation, le conseil convient de proposer 2 endroits pour l'installation de défibrillateurs soient à l'église et au centre civique.

7.10 - Muni-express

Le directeur général remet au conseil municipal le Muni-express relatif à la Loi visant à protéger les élus municipaux et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.

144-08-24

7.11 - Parentaïme

Il est proposé par Doris Gilbert,
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine verse la somme de 300\$ à l'organisme Parentaïme Maison de la Famille des Etchemins afin de soutenir cet organisme dans sa mission de lui permettre de continuer à offrir des services de qualité, accessibles à tous les membres de la communauté.

ADOPTÉE

8 - CORRESPONDANCE

8.1 - FQM

Le conseil accepte de transmettre à notre députée la lettre proposée par la FQM relativement au partage du point de croissance de la TVQ pour remplacer la formule actuelle basée essentiellement sur la population.

De plus, il demande au directeur général de s'informer sur le Programme de rénovation des actifs municipaux de la FQM.

8.2 - Ministère des Transports et de la Mobilité durable

Cette lettre fait suite à la résolution adoptée le 6 juin demandant au gouvernement de soumettre et présenter une ou plusieurs options pour la création d'un lien routier interrives à l'est de Québec.

8.3 - TREMCA - Chaudière-Appalaches

Le conseil autorise le directeur général à participer à la journée de "Chaudière-Appalaches en transition: la santé à l'ère des changements climatiques" qui se tiendra à Sainte-Marie le 19 septembre prochain.

8.4 - Club Quad de la rivière Daaquam

Considérant le fait que les demandes d'aide financière prévues au budget 2024 sont déjà complétées, le conseil municipal convient de reporter cette demande d'aide financière lors de l'étude du budget 2025.

145-08-24

9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marcel Tanguay,
Et résolu à l'unanimité:

QU'à 21h35, la présente séance soit ajournée au 27 août à 19h30.

ADOPTÉE

Directeur général et greffier-trésorier

Maire